

Vous êtes sans médecin de famille?

Voici différentes ressources disponibles en santé, selon votre situation.

Pour un problème urgent	Composez le 911 ou rendez-vous à l'urgence.
Pour un renouvellement ou un ajustement de médicament	Adressez-vous à votre pharmacien. Dans plusieurs situations, il peut prolonger votre ordonnance de médicaments, ajuster ou administrer de la médication, selon le cas. Il peut aussi prescrire certains médicaments tels que pour : la diarrhée du voyageur, des nausées liées à la grossesse, la contraception orale d'urgence, l'infection urinaire chez la femme, la conjonctivite allergique, etc. Pour en savoir plus, visitez monpharmacien.ca .
Pour des conseils ou des questions sur un problème de santé physique ou psychosocial non urgent	Contactez le 811, option 1 (Info-Santé) option 2 (Info-Social).
Pour une demande de suivi de grossesse	Inscrivez-vous en ligne au Quebec.ca/magrossesse . Un intervenant communiquera avec vous par la suite.
Pour être orienté vers divers services de consultation en ligne	Visitez le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) numérique .
Pour obtenir de l'information générale sur la prise en charge par un groupe de médecins ou sur le Guichet d'accès à la première ligne (GAP)	Contactez Services Québec au 1 877 644-4545 si vous n'avez pas besoin de consulter un professionnel de la santé et que vous désirez obtenir de l'information générale.
Pour consulter un médecin ou pour savoir à qui s'adresser pour un problème de santé	<p>Service offert exclusivement aux personnes sans médecin de famille.</p> Contactez le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) au 811, option 3 ou visitez le gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca . Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Qu'est-ce que le GAP?

Le GAP est un nouveau service offert exclusivement aux personnes SANS médecin de famille. Pour en bénéficier, il faut :

- Être en attente d'un médecin de famille et être inscrit au [Guichet d'accès à un médecin de famille \(GAMF\)](#);
- ou
- Être pris en charge par un groupe de médecins.

Au GAP, une infirmière clinicienne ou une travailleuse sociale analyse le besoin de l'utilisateur et l'oriente vers le bon professionnel ou le bon service.

Le GAP permet de répondre à un besoin ponctuel, il n'attribue pas de médecin de famille.

L'utilisateur demeure inscrit sur le Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) jusqu'à ce qu'un médecin lui soit officiellement attribué.



OU



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec